

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Travallas™ Herbicide
Nom commercial/Synonyme : Thifensulfuron Methyl: Methyl 3-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)amino]carbonyl]amino]sulfonyl]-2-thiophenecarboxylate
Fluroxypyr 1-methylheptyl ester: ((4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridinyl)oxy)acetic acid, 1-methylheptyl ester
Metsulfuron Methyl: Methyl 2-[[[(4-methoxy-6methyl-1,3,5-triazin-2yl)amino]carbonyl]amino]sulfonyl]benzoate
DPX-STD71

Numéro de la FDS : 130000115902

Utilisation du Produit : Herbicide
Fabricant : FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales)
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Urgences Médicales : 1 800 331-3148 (Groupe ProPharma - États-Unis et Canada)
1 651 / 632-6793 (Groupe ProPharma - Tous les autres pays - Collecter)
En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:
1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis)
1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)1-800-441-3637 (24 heures)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Prenez Garde!

Un contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez certains individus. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ce produit est toxique pour: Invertébrés aquatiques

Effets potentiels sur la santé

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

Cette section comprend les effets adverses possibles qui peuvent se produire si ce produit n'est pas utilisé conformément à l'étiquette.

Peau : Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou éruption.

Cancérogénicité

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Concentration
Thifensulfuron méthyle	79277-27-3	3 %
Metsulfuron-méthyle	74223-64-6	0.3 %
Fluoroxypyr-meptyl	81406-37-3	21.9 %
Other Ingredients		74.8 %

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Contact avec les yeux : Le matériau n'est supposé toxique en cas de contact oculaire, mais il est recommandé de rincer l'œil à grande eau en cas de contact. Consulter un médecin si nécessaire.
- Inhalation : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

- Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Propriétés Inflammables
Point d'éclair : 93 °C (199 °F)
- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)
- Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

- Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Nettoyage du Déversement : Absorber à l'aide de bran de scie, de sable, d'absorbant d'huile ou autre matière absorbante. Éliminer dans un conteneur approuvé.
Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant.
- Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Éliminer le produit conformément à la réglementation

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

locale en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de la enlever. Se laver à fond dès que possible et enfiler des vêtements propres.
- Manipulation (Aspects Physiques)
Stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- : Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesures d'ordre technique : Lorsque les personnes qui manipulent ce produit utilisent des systèmes fermés, des cabines fermées ou des aéroplanes d'une façon satisfaisant aux exigences de la Worker Protection Standard (WPS) visant les pesticides agricoles [40 CFR, partie 170, section 170.240 (d) (4-6)], les exigences de l'équipement de protection individuelle peuvent être réduites ou modifiées, tel qu'il est décrit dans les normes WPS.
IMPORTANT: Lorsqu'un EPI réduit est porté parce qu'on utilise un système fermé, on doit fournir aux manipulateurs tout l'EPI spécifié dans "Applicateurs et Autres Manipulateurs" et avoir un tel EPI immédiatement disponible pour une utilisation en cas d'urgence, tel qu' un déversement ou une panne de l'équipement.
- Équipement de protection individuelle
- Protection de la peau et du corps : Les personnes qui mélangent, chargent, appliquent ou manipulent la matière doivent porter:
Chemise à longues manches et pantalons longs.
Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable, telle que polyéthylène ou chlorure de polyvinyle.
Chaussures et chaussettes
L' EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon la "Norme pour la Protection des Travailleurs" et qui comprend

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:
Combinaison

Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable, telle que polyéthylène ou chlorure de polyvinyle.

Chaussures et chaussettes

Mesures de protection : Éliminer les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été trempées ou hautement contaminées avec ce produit. Ne pas les réutiliser. Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive. Utiliser ce produit conformément à son étiquette.

Directives au sujet de l'exposition
Valeurs limites d'exposition

Thifensulfuron méthyle AEL *	(FMC)	5 mg/m ³	8 & 12 hr. TWA	Poussière totale.
---------------------------------	-------	---------------------	----------------	-------------------

* AEL est la limite d'exposition acceptable de FMC. Lorsque les limites d'exposition professionnelle imposées par le gouvernement sont inférieures à la LEA, ces limites ont préséance.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	: liquide
Couleur	: gris clair
Odeur	: de solvant
pH	: 3.9 - 4.9
Substance oxydante	: Le produit n'est pas oxydant.
Masse volumique apparente	: 0.89 - 1.09 g/cm ³
Hydrosolubilité	: dispersable
Viscosité	: 231.9 mPa.s à 20 °C (68 °F)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	: Stable à températures et conditions de stockage normales.
Conditions à éviter	: Aucune raisonnablement prévisible.

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

Incompatibilité : Pas de matières à signaler spécialement.

Réactions dangereuses : Une polymérisation ne va pas se produire.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Travallas™ Herbicide

Inhalation 4 h CL50 : > 5.11 mg/l , Rat

Dermale DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat

Oral(e) DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat

Irritation de la peau : Irritation légère de la peau, Lapin

Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux, Lapin

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau., les souris

Thifensulfuron méthyle

Toxicité à dose répétée :

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture
espèces multiples

Gain de poids du corps réduit

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Mutagenicité : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction
Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction.

Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.
Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

Metsulfuron-méthyle

Toxicité à dose répétée

: Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral(e)
Rat

Gain de poids du corps réduit, Modifications du poids des organes,
Foie

Dermale
Lapin

Irritation de la peau

Cancérogénicité

: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

Mutagénicité

: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.
N'a pas provoqué de dommages génétiques dans les cultures de cellules de bactéries.
Des dommages génétiques dans les cultures de cellules de mammifères ont été observés dans certains tests de laboratoire mais pas dans d'autres.

Toxicité pour la
reproduction

: Pas toxique pour la reproduction
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Tératogénicité

: Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.

Fluoroxypyr-meptyl

Cancérogénicité

: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

Mutagénicité

: N'a pas provoqué de dommages génétiques dans les cultures de cellules de bactéries.
Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets mutagènes.

Toxicité pour la
reproduction

: Pas toxique pour la reproduction

Tératogénicité

: Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique	
Thifensulfuron méthyle	
96 h CL50	: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 100 mg/l
14 jr CE50	: Lemna minor (Petite lentille d'eau) 0.0013 mg/l
48 h CE50	: Daphnia magna (Grande daphnie) 470 mg/l
28 jr	: NOEC Americamysis bahia (crevette de Mysid) 7.93 mg/l
Metsulfuron-méthyle	
96 h CL50	: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 150 mg/l
72 h CE50	: Anabaena flos-aquae (cyanobactérie) 0.066 mg/l
14 jr CE50	: Lemna minor (Petite lentille d'eau) 0.00036 mg/l
48 h CE50	: Daphnia magna (Grande daphnie) > 120 mg/l
Fluoroxypyr-meptyl	
96 h Test de renouvellement statique CL50	: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 0.225 mg/l
96 h CE50	: Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce) > 0.47 mg/l
48 h Test de renouvellement statique CE50	: Daphnia magna (Grande daphnie) > 0.183 mg/l
Information écologique supplémentaire	: Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Les eaux de ruissellement des zones traitées peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques dans les zones avoisinantes. Ne pas appliquer là où/lorsque les conditions favorisent le ruissellement. Ne pas appliquer lorsque les conditions atmosphériques favorisent un déport à partir des zones traitées. Ne pas contaminer l'eau lors du

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.
- Élimination du conteneur: : Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit. Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit. En cas de déversement majeur, d'incendie ou d'autre urgence, appeler au 1-800-441-3637, 24 heures sur 24.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA_C	Numéro ONU	: 3082
	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Fluoroxypyr-meptyl, Thifensulfuron méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9MI
IMDG	Numéro ONU	: 3082
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Fluoroxypyr-meptyl, Thifensulfuron méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
	Polluant marin	: oui (Fluoroxypyr-meptyl, Thifensulfuron méthyle)

Ce produit n'est pas réglementé comme matière dangereuse par le DOT.

Travallas™ Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000115902

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPA : Aux États-Unis, ce produit est régi par l'EPA (Environmental Protection Agency) en vertu de la loi fédérale FIFRA (Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act). L'emploi de ce produit d'une façon non conforme à son étiquetage constitue une infraction à cette loi fédérale. Lire et respecter toutes les directives fournies sur l'étiquette. Ce produit est exclu des exigences d'inscription de l'EPA et de la TSCA (Toxic Substances Control Act).

No. Homologation PCP : 31685
Remarques : Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation de MSDS : 03/01/2018

™ Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée
© Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.